



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *

*

Séance du 17 Décembre 2014

INVESTISSEMENTS

11 - MATERIEL ROULANT

11.1 – Marché n° M 2014-0011 - Acquisition de minibus urbains d'occasion à motorisation thermique – 22 places - Attribution du marché

L'an deux mille quatorze, le dix-sept décembre à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET (pouvoir à M. Carneiro à compter du point 13), DEL BORRELLO, KELLER, LATTES, LAGLEIZE (pouvoir à Mme Marti à compter du point 11), MME MARTI, MM. TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. GRASS, MOUDENC, & RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU & LERY (pouvoir à M. Bacou à compter du point 4.1).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Fin 2012, et suite à la décision d'internaliser l'exploitation de la ligne 109, TISSEO EPIC a engagé un marché de location de véhicules type Minibus. Le besoin de location à compter de mars 2013 devait permettre de couvrir la période pour acheter des véhicules GNV. La durée de location devait être de quelques mois.

Dans l'attente d'une décision d'acheter ou pas des minibus GNV, il a fallu continuer à louer des minibus. Une nouvelle consultation été 2013 a permis de sélectionner la société Groupe ALCIS pour assurer cette prestation. Groupe ALCIS a proposé des véhicules neufs de type MERCEDES City 35.

En juin 2014, il a finalement été décidé que l'achat de matériels pouvait aller vers du matériel diesel.

A travers les coûts de location élevés de la Régie Tisséo (3500€ par mois par véhicule), la Direction d'Exploitation Bus a engagé une étude technico-financière pour valider le principe d'achat de véhicules neufs ou des véhicules d'occasion.

Cette étude a permis de définir que l'achat de véhicules d'occasion de faible kilométrage était plus rentable que l'achat de véhicules neufs. Le besoin est donc d'acquérir 6 véhicules d'occasion à motorisation thermique 22 places.

Le titulaire de marché de location, la société ALCIS GROUPE, propose de vendre au SMTC, les bus actuellement loués par TISSEO EPIC. Il s'agit d'acquérir les 6 minibus d'occasion à motorisation thermique 22 places de type MERCEDES City 35.

Tous les véhicules proposés sont de la même gamme (MERCEDES CITY 35), ils disposent d'un faible kilométrage et sont bien entretenus.

Cet achat permettra donc d'acquérir à un prix plus bas que les prix pratiqués sur le marché un parc de véhicules d'occasion homogène, de faible kilométrage, bien entretenus et disposant des équipements nécessaires à l'exploitation par Tisséo.

Par conséquent, le SMTC souhaite profiter de cette opportunité particulièrement avantageuse proposée par la société ALCIS GROUPE pour une période de temps très courte.

Pour répondre à ce besoin, une procédure a été lancée selon la procédure négociée sans mise en concurrence passée en application de l'article 144 II 10° du Code des Marchés Publics.

Le marché est conclu pour une durée de 6 mois à compter de sa notification.

Après analyse et après négociations, l'offre de l'entreprise ALCIS GROUPE s'élève à : 464 207,34 € HT pour les 6 véhicules. L'extension de garantie telle que demandée dans les pièces du marché est proposée pour un montant de 6000 € HT. Soit un montant total du marché de 470 207,34 € HT.

Le marché a été attribué par la Commission d'Appel d'Offres du 09/12/2014 à l'entreprise ALCIS GROUPE pour un montant de 470 207,34 € HT.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ledit marché et qu'il autorise les dépenses correspondantes.

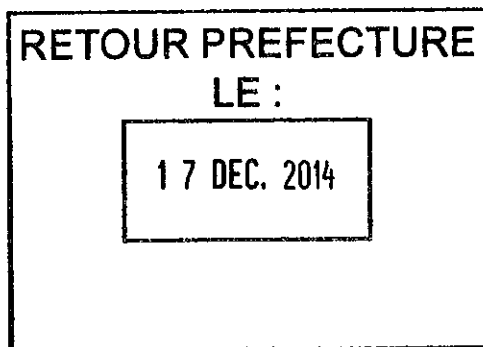
*
**

Le Comité Syndical:
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des
votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le marché n° M2014-0011 avec l'entreprise ALCIS GROUPE pour un montant de 470 207,34 € HT et le cas échéant les avenants au marché n'entraînant pas d'augmentation du montant du marché.

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses sont inscrites au budget du SMTIC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
Dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. LATTES".

Jean-Michel LATTES